



Comité de Bassin

Séance plénière du 3 décembre 2024

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le trois décembre à dix heures, le comité de bassin Loire-Bretagne s'est réuni en présentiel au siège de l'agence de l'eau, à Orléans, sous la présidence M. Thierry Burlot, président.

Le présent registre comprend les délibérations 2024-26 à 2024-31.

Diffusion :

- Madame la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques (1 ex.)
(Voie administrative : Direction de l'eau et de la biodiversité)
- Madame et Messieurs les Préfets des régions de la circonscription du bassin Loire-Bretagne (1 ex.)
- Mesdames et Messieurs les membres du comité de bassin (1 ex.)
- Mesdames et Messieurs les participants de droit (1 ex.)
- Autres agences de l'eau (1 ex.)

1. Diffusion	1
2. Délibérations	3
3. Liste de présence	10



Comité de Bassin

Séance plénière du 3 décembre 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- 2024-26 Règlement intérieur. Amendements
- 2024-27 Comité de gestion du Cénomaniens. Présidence
- 2024-28 Bilan intermédiaire du programme de mesures 2022-2027
- 2024-29 Schéma directeur de prévision des crues du bassin Loire-Bretagne
- 2024-30 Plan de gestion des risques d'inondation. Avis portant sur les questions importantes, le calendrier et programme de travail, l'évaluation préliminaire des risques d'inondation, la liste des territoires à risque important d'inondation.
- 2024-31 Plan de communication 2022-2024

COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 3 décembre 2024

Délibération n° 2024 - 26

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ DE BASSIN

Le comité de bassin Loire-Bretagne délibérant valablement,

- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III (partie législative),
- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III, section 3, sous-section 1 (partie réglementaire),
- vu la délibération n° 2021-01 du 4 février 2021 modifiée portant adoption du règlement intérieur,

DÉCIDE :

Article un

De compléter l'article 13 du règlement intérieur du comité de bassin comme suit :

« Le comité de bassin est chargé de désigner des membres parmi son assemblée au Comité national de l'eau, au comité de gestion des réservoirs de Naussac et Villerest et des étiages sévères du bassin Loire Bretagne, et au comité de gestion du Cénomaniens ».

▪ **Comité de gestion du Cénomaniens**

Le Comité de bassin Loire-Bretagne s'appuie sur le comité de gestion du Cénomaniens pour élaborer des principes de gestion (disposition 7C-5 du Sdage) et leur mise en œuvre.

Son ou sa président(e) est élu(e) par le comité de bassin au sein du collège des parlementaires et des collectivités territoriales. »

Article deux

De préciser dans l'annexe 2 du règlement intérieur les modalités de désignations des 5 représentants du comité de bassin au comité de gestion du Cénomaniens.

Le président
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLLOT

COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 3 décembre 2024

Délibération n° 2024 - 27

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GESTION DU CÉNOMANIEN

Le comité de bassin Loire-Bretagne délibérant valablement,

- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III (partie législative),
- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III, section 3, sous-section 1 (partie réglementaire),
- vu le règlement intérieur modifié du comité de bassin adopté par délibération n° 2021-01 du 4 février 2021,

DÉCIDE :

Article unique

Madame Bétsabée Haas est élue présidente du comité de gestion du Cénomaniens.

Le président
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLOT

COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 3 décembre 2024

Délibération n° 2024 - 28

**AVIS PORTANT SUR LE BILAN INTERMÉDIAIRE
DU PROGRAMME DE MESURES 2022-2027**

Le comité de bassin Loire-Bretagne, délibérant valablement,

- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III (partie législative),
- vu le Code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III, section 3, sous-section 1 (partie réglementaire),
- vu l'article R. 212-23 du code de l'environnement,
- vu l'avis favorable de la commission Planification réunie le 5 novembre 2024,

Considérant, après avoir pris connaissance du bilan intermédiaire du programme de mesures, que la priorité est la mise en œuvre du programme de mesures arrêté le 18 mars 2022 par le préfet coordonnateur de bassin et non la définition de mesures nouvelles.

DÉCIDE :

Article unique

D'approuver la proposition de ne pas identifier de mesures supplémentaires pour pallier les difficultés et retards constatés.

Le Président
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLOT

COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 3 décembre 2024.

Délibération n° 2024 - 29

**AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA DIRECTEUR
DE PRÉVISION DES CRUES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE**

Le comité de bassin Loire-Bretagne, délibérant valablement,

- vu le Code de l'environnement, livre V, titre VI, chapitre IV : Prévision des crues (partie législative), articles L564-1 à L564-3 ;
- vu le Code de l'environnement, livre V, titre VI, chapitre IV : Prévision des crues (partie réglementaire), articles R564-1 à R564-9 ;
- vu le décret n° 2023-284 du 18 avril 2023 relatif aux missions de surveillance des cours d'eau, de prévision des crues et de production de la vigilance sur les crues ;
- vu l'arrêté du 18 avril 2023 relatif aux schémas directeurs de prévision des crues et aux règlements de surveillance et de prévision des crues ;
- vu l'arrêté du 7 mars 2024 attribuant à certains services de l'Etat une compétence interdépartementale en matière de prévision des crues, arrêté qui spécifie les SPC en charge de la surveillance du bassin Loire-Bretagne ;
- vu la note technique du 18 janvier 2023 relative à la production opérationnelle de la vigilance crues ;
- vu le Plan de gestion des risques d'inondation du bassin (PGRI) Loire-Bretagne 2022 – 2027 approuvé par arrêté de la préfète coordonnatrice du bassin le 15 mars 2022 ;
- vu l'avis favorable de la Commission Inondations Plan Loire réunie le 10 octobre 2024.

DÉCIDE :

Article 1 :

De donner un avis favorable au projet de schéma directeur de prévision des crues du bassin Loire-Bretagne.

Article 2

Note que certains suivis individualisés ne seront plus assurés en 2030, mais recommande que les moyens soient garantis pour assurer un service de qualité sur l'ensemble du territoire.

Le Président
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLOT

COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 3 décembre 2024

Délibération n° 2024 - 30

Directive inondation 3^{ème} cycle

PLAN DES GESTION DES RISQUES D'INONDATION

AVIS PORTANT SUR LES QUESTIONS IMPORTANTES, LE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL, L'ÉVALUATION PRELIMINAIRE DES RISQUES D'INONDATION (EPRI), LA LISTE DE TERRITOIRES A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI).

Le comité de bassin délibérant valablement :

- Vu le code de l'environnement Livre II, Titre I, chapitre 3 (partie législative) ;
- Vu le code de l'environnement Livre II, Titre I, chapitre 3, section, 3, sous-section 1 (partie réglementaire) ;
- Vu le code de l'environnement Livre V, Titre VI, chapitre 6 (partie législative) ;
- Vu le code de l'environnement Livre V, Titre VI, chapitre 6, section 1, sous-section 1 et section 2 (partie réglementaire) ;
- Vu l'avis favorable de la commission Inondations-plan Loire, réunie le 10 octobre 2024.

Vu le courrier de saisine de la préfète coordonnatrice de bassin du 4 novembre 2024

Considérant que le comité de bassin, partie prenante pour l'élaboration de ces documents est saisi pour avis sur les projets présentés dans le cadre de la consultation du public organisée depuis le 25 novembre 2024.

DÉCIDE :

Article unique :

De donner un avis favorable au projet de questions importantes (enjeux) concernant la gestion des risques d'inondations du bassin Loire-Bretagne, au calendrier et programme d'actions de mise en œuvre de la directive inondation, à l'évaluation préliminaire des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne et à la liste des territoires désignés comme étant à risques important d'inondation (TRI) à l'échelle du bassin Loire-Bretagne

Le Président
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLOT

COMITÉ DE BASSIN

Séance plénière du 3 décembre 2024

Délibération n° 2024 - 31

PLAN DE COMMUNICATION 2022-2024

Le comité de bassin Loire-Bretagne délibérant valablement,

- vu le code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III (partie législative),
- vu le code de l'environnement, livre deuxième, titre I, chapitre III, section 3, sous-section 1 (partie réglementaire),
- vu l'avis favorable de la commission Communication réunie le 14 octobre 2024,

DÉCIDE:

Article unique

D'adopter le plan de communication 2025-2027.

Le Président
du comité de bassin Loire-Bretagne

SIGNÉ

Thierry BURLLOT

COMITÉ DE BASSIN

SÉANCE PLÉNIÈRE DU COMITÉ DE BASSIN

Réunion le mardi 3 décembre 2024

(à 10 h 00 à Agence de l'eau Loire-Bretagne - Salle Sologne)

Membres et assistants de droit

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	M. ALBERT Philippe	SIGNÉ	Mme LAMOUR Marguerite Mme GALLIEN Cécile
<i>Visio</i>	P	Mme ALEXANDRE Delphine	SIGNÉ	Mme MAHE Laurence M. LECUYER Arnaud
<i>Excusée</i>	A	Mme ARCANGER Jacqueline		
<i>Excusée</i>	A	Mme AUBERGER Eliane		
	A	M. AUZEMERY Alain		
	A	Mme BARANGER Hélène		
<i>Visio</i>	P	M. BARRY Philippe	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	M. BEAUDOIN David	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	M. BEAUSSANT Benjamin R. par M. WALCH Laurent	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	Mme BEAUVAL Anne R. par Mme CAMPÉON Camille	SIGNÉ	M. FISSE Eric M. GEAY François
<i>Visio</i>	P	Mme BERNARD Lydie	SIGNÉ	Mme ARCANGER Jacqueline

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
Excusée	A	Mme BERNARD Nathalie		
Visio	P	Mme BERTRAND Julie R. par Mme LASSUS-DEBAT	SIGNÉ	
Excusée	A	Mme BERVAS Viviane		
Visio	P	M. BLONDET Jacques	SIGNÉ	M. PAVILLON Jean-Paul
Visio	P	M. BOCK François	SIGNÉ	
Visio	P	M. BODENES Jean-Michel	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. BOISNEAU Philippe	SIGNÉ	
Visio	P	M. BOIVENT Joseph	SIGNÉ	
	A	Mme BONNEAU Marie-Thérèse		
Excusé	A	M. BONNEFOUS Nicolas		
En présentiel	P	M. BORDEAU Bruno	SIGNÉ	
Excusée	A	Mme BOUVET Françoise		
En présentiel	P	Mme BRENON Catherine	SIGNÉ	Mme GERARD Faustine M. GRELICHE Eric
En présentiel	P	M. BRIDET Jean-François	SIGNÉ	
En présentiel	P	Mme BROCAS Sophie	SIGNÉ	

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
Visio	P	M. BRUGERE Didier	SIGNÉ	
En présentiel	A	M. BRULE Hervé R. par M. LEWIS Florian	SIGNÉ	
En présentiel	P	Mme BRUNY Régine	SIGNÉ	M. ORFEUVRE Jean-Jacques
Excusée	A	Mme BUCCIO Fabienne		
En présentiel	P	M. BURLOT Thierry	SIGNÉ	M. MARTINS Elmano
Visio	P	Mme CAILLETEAU-CRUCY Clémentine	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. CARTIER Johnny	SIGNÉ	
Visio	P	M. CATHELIN Jean-Louis	SIGNÉ	
Visio	P	Mme CHALOT Marion	SIGNÉ	
Visio	P	M. CHARPENTIER Arnaud	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. CHITO Christian	SIGNÉ	M. FERRAND Emmanuel
En présentiel	P	M. COMBEMOREL Jean-Paul	SIGNÉ	
Visio	P	M. CORMIER-BOULIGEON François	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. COUTURIER Christian	SIGNÉ	
Excusée	A	Mme DARMENDRAIL Dominique		

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	Mme DAVAL Catherine	SIGNÉ	Mme GARCON Agnès
<i>Visio</i>	A	M. DAVID Olivier R. par M. DONEY Clément	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. DE BOISSIEU Bertrand		
<i>Visio</i>	P	Mme DE BORT Clara R. par Mme JANIN Claire	SIGNÉ	Mme NOGUERA Elise
<i>En présentiel</i>	P	M. DEGUET Gilles	SIGNÉ	Mme AUBERGER Eliane
	A	M. DE SAINT QUENTIN Amaury		
<i>Visio</i>	P	Mme DELATTRE Flavie	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	Mme DELMOULY Véronique	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	M. DENEUVY Jean-Philippe R. par Mme REGNIER Elise	SIGNÉ	Mme BUCCIO Fabienne
<i>Excusé</i>	A	M. DORON Jean-Paul		
	A	M. DOUCET Claude		
<i>En présentiel</i>	P	Mme DUBOIS Marielle	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	M. DUPUY Paul-Henry	SIGNÉ	
	A	M. EL ARRASSE Abdelmajid		
<i>Visio</i>	P	M. FAURIEL Olivier	SIGNÉ	

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	Mme FELIX Irène	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	Mme FENEON Stéphanie	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. FERRAND Emmanuel		
<i>Excusé</i>	A	M. FISSE Eric		
<i>Visio</i>	P	Mme FISSELIER Maëlle	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	M. FOUILLET Olivier	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	Mme FOURTUNE Marion	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	M. FRECHET Daniel	SIGNÉ	Mme PEYSSELON Valérie
<i>Excusée</i>	A	Mme GALLIEN Cécile		
<i>En présentiel</i>	P	M. GANDRIEAU James	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	Mme GARAND Annabelle	SIGNÉ	
<i>Excusée</i>	A	Mme GARCON Agnès		
<i>Excusé</i>	A	M. GEAY François		
<i>Visio</i>	P	Mme GERARD Barbara	SIGNÉ	
<i>Excusée</i>	A	Mme GERARD Faustine		
<i>Visio</i>	P	Mme GERVES Valérie	SIGNÉ	

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
Visio	P	Mme GIRARDOT-MOITIE Chloé	SIGNÉ	Mme METAYER Béatrice
Excusée	A	Mme GODARD DEVAUJANY Isabelle		
En présentiel	P	Mme GOUACHE Florence R. par M. CHOUMERT Guillaume	SIGNÉ	M. QUÉNÉHERVÉ Gilles Mme GODARD DEVAUJANY Isabelle
Visio	P	Mme GOUIN Véronique	SIGNÉ	
Excusée	A	Mme GOURLET Sandrine		
Excusé	A	M. GRELICHE Eric		
Excusé	A	M. GUERET Jean-Pierre		
Visio	P	M. GUILLAUME Pierre	SIGNÉ	Mme DARMENDRAIL Dominique
Visio	P	M. GUITTON Jean-Sébastien	SIGNÉ	
	A	M. GUYON Didier		
Visio	P	M. GUYOT Etienne R. par M TREHEIN Hervé	SIGNÉ	
En présentiel	P	Mme HAAS Betsabée	SIGNÉ	
Visio	P	Mme HAMARD Marie-Josèphe	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. HAUCHECORNE Bertrand	SIGNÉ	
Visio	P	M. HENRY Philippe	SIGNÉ	

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	Mme HERILIER Marie-Jeanne	SIGNÉ	M. MOREL Gilles
<i>Excusé</i>	A	M. HERVE Pascal		
	A	M. HOULLIER François		
<i>Visio</i>	P	M. HUET Gilles	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	Mme HUET Solange	SIGNÉ	
	A	M. JALLET Sébastien		
	A	M. JECHOUX Vincent		
<i>En présentiel</i>	P	Mme JORISSEN Virginie	SIGNÉ	
<i>Excusée</i>	A	Mme KERBORIOU Edwige		
<i>Visio</i>	P	M. LABROUSSE Mathieu	SIGNÉ	
<i>Excusée</i>	A	Mme LAMOUR Marguerite		
	A	Mme LAVAURE Anouk		
<i>En présentiel</i>	P	M. LE CLAINCHE Jean-Claude	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	M. LE COAT Robert	SIGNÉ	
	A	Mme LE FELIC Anne-Élisabeth		
	A	M. LE GAL Philippe		

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
Visio	P	M. LE GOFF Roger	SIGNÉ	
Visio	P	M. LE MAIGNAN Gilbert	SIGNÉ	
Visio	P	Mme LE QUER Marie-Christine	SIGNÉ	Mme BERVAS Viviane
	A	Mme LE SAINT Florence		
Excusé	A	M. LECAMP Pascal		
Excusé	A	M. LECUYER Arnaud		
En présentiel	P	M. LEDEUX Jean-Louis	SIGNÉ	
Visio	P	M. LEFRANC Hugues	SIGNÉ	
	A	M. LEGENDRE Rodolphe		
En présentiel	P	Mme LEGRAND Marion	SIGNÉ	
Visio	P	Mme LOUBIERE Delphine	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. LOUVET Thomas	SIGNÉ	
Excusée	A	Mme MAHE Laurence		
Visio	P	M. MARTIN Lionel	SIGNÉ	M. ROUSSEL Pierre
Excusé	A	M. MARTINS Elmano		
Visio	P	M. MARY Jean-François	SIGNÉ	

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
	A	M. MASSON Rodolphe		
Visio	P	M. MATHIEU Sylvain	SIGNÉ	
En présentiel	P	Mme MATHYS Nicolle	SIGNÉ	
Visio	P	M. MENIER Jean-René	SIGNÉ	
Visio	P	M. MERY Yoann	SIGNÉ	M. VAURS Christophe
Excusée	A	Mme METAYER Béatrice		
En présentiel	P	Mme MEZIERE-FORTIN Marie	SIGNÉ	
Visio	P	M. MILLIERAS Christophe	SIGNÉ	
	A	M. MOELO Didier		
	A	M. MOREAU GUY		
	A	M. MOREL Gilles		
Excusé	A	M. MOURIER Paul		
Visio	P	M. MURZI Lucien	SIGNÉ	
Visio	P	Mme NICOLAS Manon	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. NOGIER Fabien	SIGNÉ	
Excusée	A	Mme NOGUERA Elise		

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	M. NOYAU Philippe	SIGNÉ	Mme KERBORIOU Edwige
Visio	P	M. ORFEUVRE Jean-Jacques	SIGNÉ	
Visio	P	M. PAGESSE Pierre	SIGNÉ	
	A	M. PAINCHAUX Gilles		
Visio	P	M. PATEY Philippe	SIGNÉ	
Excusé	A	M. PAVILLON Jean-Paul		
<i>En présentiel</i>	P	M. PERROCHON Serge	SIGNÉ	
Visio	P	Mme PERTHUISOT Johanne	SIGNÉ	
Excusée	A	Mme PEYSSELON Valérie		
Visio	P	M. PIERSON Jean-Paul	SIGNÉ	
Visio	P	M. PIRIOU Jean-Yves	SIGNÉ	M. GUERET Jean-Pierre
Visio	P	M. PISKOROWSKI David	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	M. POINSSOT Christophe R. par M. SAADA Alain	SIGNÉ	
Visio	P	M. POINTEREAU Rémy	SIGNÉ	
Visio	P	M. POIRIER Frédy	SIGNÉ	

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
<i>En présentiel</i>	P	Mme POUPARD Marie-Claire	SIGNÉ	
	A	M. QUERAT Jean-François		
<i>Excusé</i>	A	M. QUÉNÉHERVÉ Gilles		
<i>En présentiel</i>	P	M. RIEFFEL Jean-Noël R. par Mme LE PORT Oriane	SIGNÉ	
	A	M. RIGLET Jean-Luc		
<i>Visio</i>	P	M. RIGOLET-ROZE Fabrice R. par M. DAULT Jean-Charles	SIGNÉ	
	A	M. RIOL Pierre		
<i>Visio</i>	P	Mme ROBY Aude	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	Mme ROCHER Isabelle	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	M. RONDEAU Joseph	SIGNÉ	
<i>Visio</i>	P	Mme RONOT Corinne	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	Mme ROUFFET-PINON Andrée	SIGNÉ	
<i>Excusé</i>	A	M. ROUSSEL Pierre		
<i>Visio</i>	P	Mme ROUSSET Nathalie	SIGNÉ	
<i>En présentiel</i>	P	Mme SCHAEPELYNCK Catherine	SIGNÉ	M. BONNEFOUS Nicolas

		NOM	EMARGEMENT	A REÇU POUVOIR DE :
Visio	P	Mme SELLIER-RICHEZ Sandrine	SIGNÉ	
En présentiel	P	M. SERVANT Luc	SIGNÉ	
	A	Mme SIBILLOTTE Myriam		
Visio	P	M. SOULABAILLE Yann	SIGNÉ	
	A	M. VACHELARD Jean-Luc		
	A	M. VALETTE Charles		
	A	M. VALLEE Mickaël		
En présentiel	P	M. VAN DE MAELE Philippe R. par M. HERVOUET Gwenal	SIGNÉ	
Excusé	A	M. VAURS Christophe		
	P	M. VIAL Christophe	SIGNÉ	
Visio	P	M. VILLAGEOIS Jean-Rémy R. par Mme COTONNEC Gwenaëlle	SIGNÉ	
En présentiel	P	Mme VINCENT Marylise	SIGNÉ	M. DORON Jean-Paul

MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES	
TOTAL	

Présents : 115
Dont représentés : 13
Pouvoirs donnés : 30
Absents : 62

Quorum 0 / 1 de 0 = 0

		ASSISTANTS DE DROIT	EMARGEMENT
	A	M. DINGREMONT Benoît	
<i>En présentiel</i>	P	M. LAMOTTE Damien	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme MONNIER Véronique	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. OBLED Loïc	SIGNÉ

COMITÉ DE BASSIN

SÉANCE PLÉNIÈRE DU COMITÉ DE BASSIN

Réunion le mardi 3 décembre 2024

(à 10 h 00 à Agence de l'eau Loire-Bretagne - Salle Sologne)

Participent également

		NOM	EMARGEMENT
Visio	P	M. CANELLAS Xavier	SIGNÉ
En présentiel	P	M. CHAPLAIS Samuel	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme BOURIENNE Kenneth Stagiaire préfecture	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme KOPP Camille Chargée de mission	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme MEAR-BRENAUT Chrystel Chargée de mission bassin Loire-Bretagne et transition énergétique	SIGNÉ
Visio	P	Mme RIVOISY-MAAELASSAF Agnès	SIGNÉ
En présentiel	P	Mme SALOMON Shirley	SIGNÉ

Agence

		NOM	EMARGEMENT
<i>En présentiel</i>	P	M. BOUJU Etienne	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme CHOUMERT Emeline	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme CLEMENT Sandrine	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme CROISET Sophie	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DARDAINE Amandine	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DEMESY Céline	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DORET Bernadette	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. DUGRAIN Bertrand	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme DUMAND Séverine	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme LAUB Anaïs	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. MORARD Valéry	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme OSSANT Françoise	SIGNÉ
<i>Visio</i>	P	Mme SAUR Nathalie	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	Mme PROCHASSON Vanessa	SIGNÉ
<i>Visio</i>	P	M. RAYNARD Olivier	SIGNÉ

		NOM	EMARGEMENT
<i>En présentiel</i>	P	Mme ROBILIARD Marion	SIGNÉ
<i>En présentiel</i>	P	M. ROUSSET Denis	SIGNÉ